MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SOLIGNAC : MODIFICATION D'ERREUR MATERIELLE – LISTE DES CHANGEMENTS DE DESTINATION

DATES DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur la modification simplifiée du PLU de Solignac se déroulera **du 10 octobre 2022 au 10 novembre 2022 inclus.**

LIEU DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de la modification simplifiée du PLU de Solignac ainsi qu'un registre, où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront déposés en mairie de Solignac, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les pièces du projet seront également disponibles sur les sites internet de la commune de Solignac et de Limoges Métropole.

PUBLICITÉ

Avis affiché en mairie de Solignac et au siège de Limoges Métropole 8 jours au moins avant l'ouverture de la mise à disposition au public et pendant toute sa durée.

- Site internet de la commune de Solignac : https://www.la-mairie.com/solignac
 - Site internet de Limoges Métropole : https://www.limoges-metropole.fr

DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE LA MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Adoption d'une délibération par Limoges Métropole sur le résultat de la mise à disposition du public approuvant la modification simplifiée n°2.